

RÉSUMÉ

Le site : Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy – massif des monts Dore – Puy de Dôme – 63
Création : 2007 – **Superficie :** 1895 ha – **Gestionnaire :** Parc naturel régional des Volcans d’Auvergne
Milieux : mosaïque d’habitats montagnards – **Activités humaines :** élevage, sylviculture, sports de plein air

Méthode : La méthode Natur’Adapt propose dans un premier temps d’analyser les évolutions climatiques locales grâce aux services climatiques. Le diagnostic de vulnérabilité et d’opportunité est ensuite basé sur l’évaluation des notions de sensibilité, d’exposition et de capacité d’adaptation au changement climatique via la littérature et/ou le dire d’expert. A Chastreix-Sancy, une cinquantaine d’acteurs locaux (tourisme, agriculteurs, experts naturalistes) a été interrogée via des questionnaires internet et des entretiens individuels pour apprécier la vulnérabilité ou l’opportunité « d’objets clés » du territoire du Sancy. Ce sont 19 objets écologiques, 7 activités socio-économiques et 13 outils et moyens de gestion qui ont été analysés.

Principaux résultats :

CLIMAT

-  +1.2°C en 30 ans entre 1961 et 2020
-  - 14% de neige en 30 ans
-  ↗ des besoins en eau des végétations
-  pluviométrie annuelle et saisonnière stable
-  inconnu, manque de données pour le vent
-  ↗ assèchement des sols

Des évolutions qui vont se poursuivre d’ici 2050 et qui vont s’aggraver ou se stabiliser suivant les émissions de gaz à effet de serre planétaires d’ici 2100

VULNERABILITE

-  Régression très probable des espèces et des habitats de l’étage subalpin (> 1400 m) pouvant entraîner une banalisation de la faune et de la flore des crêtes du Sancy et une perte de patrimonialité pour la réserve
-  Baisse de la ressource en eau, assèchement des zones humides et accélération des dynamiques spontanées : régression des tourbières et perte de patrimonialité
-  Vulnérabilité des acteurs locaux (activités de neige, élevage à l’herbe), modification et/ou intensification des pratiques pouvant impacter les paysages et les espèces de la réserve, conflits d’usages possibles sur la ressource en eau et en herbe
-  Équilibre fragile de la maîtrise de la fréquentation et de l’érosion des crêtes en lien notamment avec la canalisation des visiteurs et l’entretien des sentiers

OPPORTUNITE

-  Intérêt grandissant pour la mosaïque des milieux de la réserve, la libre évolution et les mises en exclos qui s’accompagneront de la progression des ligneux et de l’arrivée de nouvelles espèces.
-  Opportunité à saisir de développer davantage de partenariats, d’obtenir des financements dédiés au changement climatique et d’échanger autour d’une vision prospective à long-terme du territoire (évolution des milieux et des pratiques) pour créer une dynamique locale de sensibilisation et d’adaptation.
-  Opportunité pour les acteurs du tourisme de développer davantage les sports de nature

Perspectives : Appuyer par une vision prospective des futurs enjeux de la réserve, ce diagnostic est un préambule nécessaire au plan d’adaptation et à l’intégration des enjeux du changement climatique dans la gestion de la RNNCS. Le diagnostic sera diffusé auprès du territoire et se devra d’être actualisé au fil de l’acquisition des connaissances, des rencontres avec les acteurs locaux et des choix sociétaux.

RÉSUMÉ

Le site : Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy – massif des monts Dore – Puy de Dôme – 63
Création : 2007 – **Superficie :** 1895 ha – **Gestionnaire :** Parc naturel régional des Volcans d’Auvergne
Milieux : mosaïque d’habitats montagnards – **Activités humaines :** élevage, sylviculture, sports de plein air

Méthode : A la suite du diagnostic de vulnérabilité et d’opportunité, le plan d’adaptation traite par enjeux écologiques les orientations possibles de la gestion de la RNNCS pour réduire les vulnérabilités ou promouvoir les opportunités. L’adaptation se base sur les éléments identifiés de l’exposition, de la sensibilité et de la capacité d’adaptation au changement climatique et analyse les possibilités : d’assurer les conditions abiotiques, de gérer les événements extrêmes, d’améliorer les états de conservation, d’augmenter la connectivité, de réduire les pressions non climatiques, anthropiques ou non, actuelles et à venir ou d’examiner d’autres stratégies (translocation, relocalisation, augmentation des connaissances, développement d’un rôle d’alerte, etc.) La réserve peut ensuite prendre position et dégager des objectifs à long-terme (30 ans) et des objectifs opérationnels (10 ans) guidant les opérations à mettre en place.

Principaux résultats : Les évolutions climatiques amènent à repenser la gestion à différents niveaux : dès les enjeux, dans la définition des objectifs ou dans l’élaboration d’opérations, comme illustré ci-dessous.

Requestionner les enjeux et leur hiérarchisation

ENJEUX

La mosaïque des milieux n’était pas le premier enjeu de la RNNCS, ni peut-être le plus vulnérable mais apparaît comme un levier essentiel pour l’adaptation aux changements climatiques, voire globaux. L’ambition première de la réserve est alors d’avoir une mosaïque de milieux variés, riches et connectés pour répondre aux futures perturbations.

Revoir la définition des objectifs

OBJECTIFS

Les évolutions climatiques locales sont implacables pour l’étage subalpin : les conditions froides et enneigées vont régresser. Ce constat pousse la RNNCS à revoir son objectif à long-terme pour les crêtes : de « Maintenir et améliorer localement le bon état de conservation des milieux naturels de l’étage subalpin » (Plan de gestion 2014-2018) à « Préserver le fonctionnement et le bon état écologique des milieux de crêtes et alerter sur la régression probable du subalpin ».

Faire émerger ou renforcer des opérations

OPÉRATIONS

Sensibiliser et accompagner l’adaptation des pratiques des acteurs locaux au changement climatique.
Favoriser les dynamiques spontanées : + libre évolution, + présence d’arbres en prairies et berges.
Surveiller, y compris hors réserve, la connectivité des milieux et la progression de nouvelles espèces.
Porter en local la voix des milieux naturels : alerter sur le subalpin, valoriser les zones tampons, etc.
Se préparer à l’évolution de la charge de travail (entretien, surveillance) et faire évoluer les moyens.

Validation, mise en œuvre et évaluation : Le plan d’adaptation de la RNNCS est un point d’étape dans la prise en compte des enjeux du changement climatique. Les orientations/objectifs d’adaptation seront affinés, intégrés et validés via le processus d’élaboration du deuxième plan de gestion d’ici 2022. Leur mise en œuvre et évaluation sera garantie par l’application réglementaire du futur plan de gestion.

Conclusion de la démarche d’adaptation : L’expérimentation menée dans le cadre du projet LIFE Natur’Adapt a initié l’adaptation de la gestion de la RNNCS, tant dans les réflexions stratégiques que dans les mesures identifiées pour le prochain plan de gestion. Cette démarche a catalysé les réflexions en cours sur le rôle du gestionnaire au sein du territoire et a permis de réaliser des actions concrètes dès l’expérimentation, notamment de sensibilisation des acteurs locaux.